

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
VEYRIER-DU-LAC

Date de convocation
3 juillet 2018

Date d'affichage du
compte-rendu
11 juillet 2018

télétransmis le

11 juillet 2018

Objet de la délibération

**Approbation de la révision de
l'aménagement de la forêt
communale et du programme
d'actions associé**

Nombre de Conseillers en
exercice : 17

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Le Maire de VEYRIER certifie
que la convocation du Conseil
Municipal et le compte-rendu
de la présente délibération ont
été affichés à la Mairie
conformément aux
art. 48 et 56 de la loi
du 5 avril 1884.

Le Maire

Mme Sylvie MANIGLIER



n°2018-39

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°05/18 du lundi 9 juillet 2018

Le lundi 9 juillet 2018
le Conseil Municipal de Veyrier-du-Lac dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle
consulaire de la Mairie sous la présidence de Mme le
Maire à 20h30

Etaient Présents :

Mme Sylvie MANIGLIER
Mme Stéphanie CHAPUS
Mme Anne-Violaine DAUER
M. Alain CHAPPAZ
Mme Caroline TERRIER
M. Claude MARCELLOT
Mme Claudine BERAUD
Mme Marie-Louise BAUD
Mme Karine BOLUKTAS
M. Francis DECODTS
M. Jacques Antoine DORTU
M. Bernard MATHIEU
Mme Marion TREVES

Absents :

M. Bruno JOGUET
Mme Carole BERTRAND

Pouvoirs donnés par / à :

M. Axel BOUVET à M. DORTU
Mme Céline BEZZI à Mme BOLUKTAS

Mme Stéphanie Chapus a été élue secrétaire de séance

COMMUNE DE VEYRIER DU LAC
Conseil Municipal du 9 juillet 2018

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Elle expose les grandes lignes de ce projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur la durée de l'aménagement.

**Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité des présents mandataires plus pouvoirs**

- **APPROUVE** la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé

Ainsi fait et délibéré au jour mois et an susdit.

Pour copie conforme,
Le Maire, Mme Sylvie MANIGLIER

